

Article O-F du 26 janvier 2015

## Le local de Saint-Vincent-de-Paul cambriolé

Les voleurs ont emporté 100 kg de marchandises.  
De la nourriture et des produits destinés aux plus démunis.

Les locaux de la Société Saint-Vincent-de-Paul, situés 18, rue du Docteur-Francis-Joly, ont été cambriolés dans la nuit de vendredi à samedi. La porte de la cave a été forcée avec un pied de biche.

**« Samedi, quand je suis arrivé, je me suis rendu compte qu'il y avait pas mal d'étagères vides dans la cave, raconte Manuel Rémond, le vice-président de l'association. J'ai d'abord pensé que les bénévoles s'étaient montrés plus généreux que de coutume dans les distributions. Mais j'ai demandé : ce n'était pas le cas. »**

### Appel aux dons

Les cambrioleurs ont emporté une centaine de kilos de marchandises : des quantités importantes de plats cuisinés, céréales, chocolat en poudre et produits d'entretien

et d'hygiène, ainsi que des gâteaux. Ces denrées venaient d'être livrées.

L'association va déposer plainte dès lundi. Ce week-end, les policiers se sont rendus sur place pour constater l'effraction. Il y a quelques mois, la Société Saint-Vincent-de-Paul avait déjà été victime d'un vol.

Pour pouvoir continuer à approvisionner les bénéficiaires de l'association, les bénévoles vont solliciter les donateurs, qui peuvent adresser un don à Société Saint-Vincent-de-Paul, conseil départemental, 18, rue du Docteur-Francis-Joly, 35000 Rennes.

**« Nous aidons 80 à 90 familles à Rennes et dans les communes alentours, indique le vice-président. Une maraude a lieu aussi chaque vendredi. Les prochaines ne pourront sans doute pas avoir lieu, car nous n'avons plus de denrées. »**